

CA Extraordinaire

10 janvier 2024

Participants

MEMBRES	RÔLE	PRÉSENT
Stephane Roelly (suppléant Gautier Rousseau)	Membre à voix délibérative de nationalité française	X
David Grabowski (suppléante Alexandra Cournot)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Trésorier	X
Jérôme Nerrant (suppléante Coralie Denisey)	Membre à voix délibérative de nationalité française	X
Stéphanie Daudet Kaspersen (suppléante Jennifer Poly)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Vice-présidente	X
Øystein Børsum (suppléante Karen-Sofie Stenzel)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne, Vice-présidente	absent
Jon Inge Engesmo (suppléant TBD)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne	X
Margarida Caeiro (suppléante Rita Bildøy)	Membre à voix délibérative de nationalité tierce	X
Annabelle Lefébure-Henriksen (suppléante Merete Caubet)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Présidente	X
Franck Tabone	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, CCPL	X
Saba Dilawar	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Skolenes Landsforbund	X
Thibaut Terral	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Conseil d'établissement	X
Karine Richard Brun	Membre à voix consultative, Représentante de l'administration, Provisure	X
Muriel Serra	Membre à voix consultative, Représentant de l'administration, Directeur du primaire	X
Knut Sørli	Membre à voix consultative, Représentant de l'administration, Directeur Exécutif	X
Lars Aunaas	Membre à voix consultative	X
Sophie Delporte	Membre à voix consultative, Représentante de l'ambassade de France, Conseillère de coopération et d'action culturelle	X

Compte-rendu

FORMALITES 1.1. Validation de l'ordre du jour du conseil d'administration extraordinaire 1.2. Validation du CR du CA extraordinaire du 18.12.23	<ul style="list-style-type: none">• L'ordre du jour a été validé en séance.• Le compte-rendu de la dernière séance a été diffusé aux membres avant la séance. Le CR est approuvé en séance.
POINTS DE DISCUSSION & VALIDATION 2.1 Validation du règlement financier	<ul style="list-style-type: none">• Le conseil d'administration a voté l'augmentation des frais d'écolages présentée dans le budget lors du CA du 18 décembre 2024. Le règlement financier sera communiqué le 15 janvier 2024.• Point 2.3 – Dispositions financières particulières: Le règlement financier a été présenté en séance et a voté avec les modifications/ajouts suivants: « <i>Toute famille en mesure de documenter qu'elle ne bénéficie pas de compensation financière directement ou indirectement, couvrant tout ou partie des frais de scolarité, auprès de son ou ses employeurs, est éligible aux tarifs locaux après étude du dossier. Une fausse déclaration conduira le lycée français d'Oslo à refuser de plein droit l'inscription de l'élève ou procédera à sa radiation.</i> »• Point 3.5 - Réinscription pour l'année scolaire suivante: Les changements proposés ne sont pas validés et le conseil vote pour maintenir le texte de l'année précédente.
POINTS DE DISCUSSION 2.1 Communication	Il a été souligné l'importance de répondre aux questions des parents. Plusieurs parents ont contacté le CA afin de savoir si le CA envisage d'effectuer un nouveau sondage ou demander l'avis des parents sur le choix concret entre Skovveien et Sandaker. Bien que l'avis des parents demeure essentiel, il semble peu productif, à ce stade avancé, de refaire un sondage auprès des parents. À présent, notre réflexion doit se diriger vers une perspective à long terme, dépassant les considérations individuelles. Un nouveau sondage ne sera pas effectué.
POINTS DE DISCUSSION 2.3 Point immobilier	Il y a peu de nouvelles informations à ce stade. Fast Eiendom poursuit ses recherches et la commune promet de revenir vers nous avec une offre plus précise pour Skovveien. Aucune date n'a été fixée avec Plan et Bygg pour le site de Sandaker. Une nouvelle option qui se dessine est de mettre l'élémentaire et le collège à Skovveien et de mettre le lycée et la maternelle à Sporveisgata.